

## Que s'est-il passé cette semaine sur le marché de la santé ?

### CHEZ NOS CLIENTS ET PROSPECTS

#### **Courtage : Latour Capital en passe de prendre le contrôle de Santiane**

NEWS ASSURANCES PRO - 09/10/2020

- Le fonds d'investissement Latour Capital (qui gère aujourd'hui près de 1,5Md d'euros d'actifs) s'apprêterait à acquérir une participation majoritaire au capital de Santiane, détenu depuis 2015 par BlackFin Capital. L'opération valoriserait le courtier près de 190M d'euros.
- Le management de Santiane pourrait également augmenter sa participation au capital de l'entreprise à l'issue de la transaction.

#### **Mutuelles : Plusieurs nominations chez Intériale**

NEWS ASSURANCES PRO - 09/10/2020

- Intériale Mutuelle se renforce avec l'arrivée de trois nouveaux cadres de direction.
- Fanny Gilbert est depuis le 1er octobre directrice développement, innovation et stratégie clients d'Intériale. Elle est en charge des affaires publiques, du développement et de la direction marketing et communication.
- Bernard Joseph a pris les fonctions de secrétaire général de la direction générale d'Intériale le 1er septembre.
- La mutuelle s'est également renforcée en avril dernier avec l'arrivée de Sophie Letang comme directrice transformation, capital humain & responsabilité sociale de l'entreprise (RSE).

#### **Départ : Catherine Charrier-Leflaive quitte La Banque Postale**

NEWS ASSURANCES PRO - 09/10/2020

- Catherine Charrier-Leflaive, directrice générale adjointe en charge de l'assurance à La Banque Postale, a annoncé son départ.
- Cette annonce intervient trois mois après celle du président du directoire Remy Weber suite à des « divergences de vue sur la gouvernance de CNP Assurances ».

#### **Covid-19 : La MGP enregistre de 9 à 10 millions d'euros d'économies**

NEWS ASSURANCES PRO - 08/10/2020

- La Mutuelle générale de la police (MGP) a versé entre 9 et 10 millions d'euros de prestations santé en moins depuis le début de l'année, sur un total de 168 millions de cotisations encaissées en 2019. En effet, le confinement a eu un impact à la baisse sur les dépenses de santé au printemps 2020.
- Son président Benoît Briatte conteste toutefois la taxe Covid et considère que cet argent revient aux adhérents : « nous pensons qu'il serait plus pertinent de faire un bilan organisme par organisme en juin 2021, sur les économies, les dépenses, le rattrapage des soins, la portabilité, les impayés... ».

**Mutuelle : Matmut lance une nouvelle filiale dédiée au patrimoine**

*NEWS ASSURANCES PRO - 06/10/2020*

- Le groupe Matmut lance Matmut Patrimoine, une filiale dédiée à la gestion de patrimoine. Elle s'adressera en priorité aux sociétaires de la mutuelle.
- « *A travers cette nouvelle structure du groupe, nous souhaitons faire bénéficier à nos sociétaires d'une approche patrimoniale de leur épargne* » explique Tristan de la Fonchais, directeur général adjoint du groupe Matmut en charge des finances et du patrimoine.

**Itelis communique sur l'utilité des réseaux de soins**

*NEWS ASSURANCES PRO - 06/10/2020*

- Dans un contexte de crise économique, Itelis lance une campagne de communication pour faire connaître l'utilité des réseaux de soins et alors qu'un Français sur deux connaît mal ou pas du tout les réseaux de soins.
- L'objectif est de faire connaître les services proposés par les réseaux, notamment le pouvoir de négociation de prix sur les équipements. La campagne sera déployée à partir du 7 octobre et pendant un mois sur Google Display.
- Parmi ses autres projets de développement à lancer pour 2021, Itelis souhaite mieux contextualiser ses services pour qu'ils soient nativement plus intégrés à la vie du contrat et aux besoins de soins. Itelis travaille également à la refonte de son réseau dentaire et au développement de son service de prévention Preventelis.

## **SUR NOS DOMAINES D'INTERVENTION**

**Complémentaire santé : un impact modéré de l'ANI**

*L'Argus de l'assurance - 08/10/2020*

- Entre 2014 et 2017, 5% de personnes supplémentaires ont été couvertes par un contrat de complémentaire santé collective. C'est ce qui ressort d'une étude de la Drees, l'office statistique du ministère de la Santé, sur l'impact de l'ANI de 2013 entré en vigueur le 1er janvier 2016. Cette progression fait que le taux de couverture de global de la population par une complémentaire santé est passé de 95% à 96%.
- Ces résultats ne constituent pas une surprise dans la mesure où d'autres enquêtes ont déjà montré un impact modéré de l'ANI. La Drees souligne aussi que cette hausse correspond surtout à un basculement des contrats individuels vers des contrats collectifs, la part des personnes couvertes en individuelle passant de 55% à 51% sur la période.

**PLFSS 2021 : La Mutualité Française rejette la taxe covid... entre autres**

*NEWS ASSURANCES PRO - 05/10/2020*

- La Mutualité Française rejette le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021. Elle a exprimé un avis défavorable au sein du conseil de la Caisse nationale d'Assurance maladie (Cnam) et de l'Union des organismes d'assurance maladie complémentaire (Unocam), le 5 octobre dernier.

- Les Organismes Complémentaires (OC) rejettent notamment la « taxe covid » imposée sur leur chiffre d'affaires santé de l'exercice 2020 à hauteur de 2,6%. Ils considèrent que les impacts de la crise Covid-19 ne pourront se mesurer qu'en 2021.
- La prise en charge à 100% des actes de téléconsultation par l'Assurance Maladie jusqu'à 2023 agace également la fédération mutualiste : « *Rien ne justifie cette prolongation : les complémentaires santé peuvent parfaitement financer leur part des téléconsultations* ».
- La Mutualité qualifie également d'« incompréhensible » la stratégie de test menée par le gouvernement et s'interroge sur son efficacité.

### **Assurance emprunteur : Les députés renforcent la résiliation à tout moment**

NEWS ASSURANCES PRO - 05/10/2020

- Contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée nationale a confirmé vendredi la possibilité pour les emprunteurs de changer d'assureur pour leur crédit immobilier "à tout moment", sans attendre la date anniversaire de leur contrat.
- L'objectif est de faciliter le changement d'organisme d'assurance par les emprunteurs, et de faire jouer davantage une concurrence susceptible de faire baisser les tarifs.
- La France compterait quelque 6 millions de particuliers détenteurs d'un crédit immobilier, générant environ 6 milliards d'euros par an de cotisations d'assurances, selon des chiffres fournis dans le rapport de la commission spéciale.

## **POUR LA CULTURE GÉNÉRALE**

### **L'allongement du délai légal pour une IVG voté, en première lecture, à l'Assemblée**

LE MONDE - 08/10/2020

- L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 8 octobre en première lecture, la proposition de loi du groupe Ecologie Démocratie Solidarité (EDS) qui vise à prolonger le délai légal pour recourir à l'avortement de 12 à 14 semaines de grossesse..
- La proposition de loi examinée prévoit également la suppression de la double clause de conscience pour les médecins et la possibilité pour les sages-femmes de pratiquer des IVG chirurgicales.

### **Infographies : L'assurance dans les pays de l'OCDE en 5 cartes**

NEWS ASSURANCES PRO - 08/10/2020

- L'OCDE a publié des statistiques sur le secteur de l'assurance pour chacun de ses pays membres (chiffre d'affaires, ratio combiné, taux de pénétration...).
- Concernant la prime d'assurance moyenne par habitant, le Luxembourg domine avec une cotisation moyenne de 40.667 dollars par an. Il devance l'Irlande (9.500 dollars) et les Etats-Unis (7.048 dollars). La France est à la 9e place avec près de 4.500 dollars d'assurance versés chaque année par habitant. En moyenne, le budget assurance d'un résident de l'un des 35 pays de l'OCDE analysés s'élève à 3.735 dollars.
- Sur ces 35 pays, l'assurance représente en moyenne 6% du PIB. Luxembourg, Royaume-Uni et Irlande forment le trio de tête avec des taux de pénétration respectifs de 34%, 13% et 12%. La France figure en bonne position avec un secteur

qui pèse 10,6% du PIB national, assez loin devant l'Allemagne (6,4%), alors que les 2 pays, ont un niveau de primes assez équivalent.

**Prestations sociales : Ces erreurs qui coûtent 5Mds € à la Sécu**

*NEWS ASSURANCES PRO - 07/10/2020*

- La Cour des Comptes estime à 5 milliards d'euros les prestations versées par la Sécurité Sociale suite à des erreurs de gestion.
- Les erreurs sur le règlement des frais de santé par l'Assurance Maladie sont estimés à un milliard d'euros en 2019, essentiellement des prestations en nature facturées directement par les professionnels libéraux de santé, les transporteurs sanitaires, les taxis conventionnés, les fournisseurs de dispositifs médicaux ou les établissements de santé privés lucratifs.
- Concernant les arrêts de travail et les AT-MP, « une indemnité journalière sur dix nouvellement attribuée en 2019 était erronée », écrivent les sages de la rue de Cambon. Au total, ce sont 400 millions d'euros de prestations IJ versées de façon erronée en 2019, soit 3% du montant de l'ensemble des prestations IJ versées dans l'année. Ces erreurs issues principalement des caisses, portent sur les conditions d'ouverture des droits à ces prestations ou bien sur le salaire pris en compte pour les calculer.
- Pour combattre ces erreurs, la Cour préconise l'automatisation des processus de gestion, la dématérialisation des déclarations pour éviter des erreurs de saisie et le renforcement "des contrôles à posteriori sur pièces et sur place permettant de limiter ce phénomène".